

Publié le 11 décembre 2020

Appels à projets France Relance, les calendriers sont disponibles

Il y a quelques jours, Bercy a dévoilé les calendriers prévisionnels des Appels à projets (AAP) France Relance. Une source d'information importante pour les Epl qui pourront se mettre en ordre de marche pour déposer leurs dossiers.



Le ministère de l'Economie vient de dévoiler le calendrier de ces appels à projets s'étalant **de septembre 2020 à décembre 2021**.

Une cinquantaine d'appels à projets y sont présentés par Bercy, dont certains visent spécifiquement le secteur public local : projets alimentaires territoriaux, transformation numérique des collectivités, alimentation en eau potable...

L'Etat multiplie les appels à projets pour faire participer collectivités locales et entreprises à son plan de relance. **Une opportunité dont doivent se saisir les Epl.**

[Calendrier des AAP France Relance](#)

Comme vous pourrez le constater, en regardant plus en détail le document, **en cliquant sur « intitulé de la mesure »**, vous accéder directement à la page de présentation de l'AAP sur le site internet de France Relance avec l'ensemble des informations.

Ce document sera susceptible d'être actualisé. Nous vous tiendrons informés. **N'hésitez pas à nous faire part des projets que vous présentez.** Ce sont des informations précieuses lors de nos échanges avec les ministères concernés.